

**Les candidats aux examens du
Certificat d'Aptitude Pédagogique au Professorat
des Écoles (CAPPE) et du Certificat Supérieur
d'Aptitude Pédagogique (CSAPé)**

**BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

A

**Monsieur le Ministre de l'Enseignement de Base
de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues
Nationales**

-Ouagadougou-

Objet : Appel des Professeurs pour examens professionnels à Kantchari

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons nos salutations les plus respectueuses et vous félicitons chaleureusement pour votre reconduction lors du récent remaniement gouvernemental. Nous vous souhaitons plein succès dans l'accomplissement de vos missions.

En effet promouvoir la continuité éducative reste et demeure un impératif pour un pays confronté à de grands défis sécuritaires comme le nôtre. En tant que combattants de l'ignorance et de l'incivisme, qui plongent notre pays dans une insécurité sans précédent, nous, éducateurs engagés et résilients, nous mettons quotidiennement à pied d'œuvre pour éradiquer ce fléau dans tous les recoins du pays.

Servir l'État Burkinabè est un devoir pour nous, mais il est également de notre droit de progresser dans nos carrières.

Depuis le mois d'octobre jusqu'à ce jour 19 août 2024, nous Professeurs des écoles, candidats aux examens professionnels du Certificat d'Aptitude Pédagogique au Professorat des Écoles (CAPPE) et du Certificat Supérieur d'Aptitude Pédagogique (CSAPé) de la Circonscription d'Éducation de Base de Kantchari, Province de la Tapoa, région de l'Est, sommes toujours sous blocus.

Nous avons entrepris toutes les démarches possibles auprès de notre hiérarchie et du détachement militaire pour être hélicoptérés dans nos lieux de composition, mais en vain.

Nous rappelons que l'examen du CAPPE s'est tenu le 30 juillet 2024 sur l'ensemble du territoire national, sans notre participation en tant que candidats. De plus, d'autres candidats à l'examen du CSAPé, qui se tiendra le 28 août 2024, n'ont toujours pas pu rejoindre un centre de composition. Cette triste réalité nous pousse à lancer un cri de cœur auprès de vous, Monsieur le Ministre, pour vous exprimer nos doléances.

Nous venons vers vous avec les demandes suivantes :

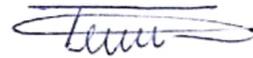
- Veiller à ce que les candidats à l'examen du CAPPE ne perdent pas leur promotion.
- Faciliter l'hélicoptage des candidats à l'examen du CSAPé vers un centre de composition avant la date prévue ou, à défaut, leur permettre de composer sur place.

Monsieur le Ministre, nous ne doutons pas un instant de votre détermination et de votre promptitude à accompagner votre personnel dans l'exercice de leur noble mission. Sachez que la prise en compte de nos doléances, qui sans doute ne sont pas hors de votre portée, serait un moyen de raviver en nous la flamme de la résilience.

Tout en exprimant nos vœux de paix et de repos pour les âmes des victimes du terrorisme, nous prions pour que la paix revienne dans notre cher pays, le Burkina Faso.

Fait à Kantchari, le 19 août 2024

Le porte-parole des candidats



TANKOANO Marc
73 11 30 55